



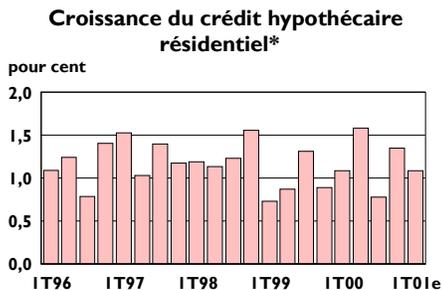
# TENDANCES SCHL DU

# MARCHÉ HYPOTHÉCAIRE

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Deuxième trimestre 2001

## CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE



\* Croissance trimestrielle estimée  
Sources: SCHL, Banque du Canada, Statistique Canada  
SCHL-CAM 2001

## AUGMENTATION DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE À L'HABITATION

Par Ali Manouchehri, économiste principal, marchés financiers

*Au cours du premier trimestre de 2001, par suite de la baisse des taux hypothécaires et de la vigueur des marchés du logement, le crédit hypothécaire à l'habitation a progressé de 4,9% par rapport à la même période l'an dernier, pour atteindre 438,9 milliards de dollars.*

**PARTS DE MARCHÉ DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (EN POURCENTAGE)**

	1T00	2T00	3T00	4T00	1T01e
Banques	67,6	69,1	69,5	69,7	69,8
Fiducies	3,0	2,0	1,8	1,8	2,0
Caisse pop. et coop. crédit	13,9	13,8	13,8	13,8	13,8
Cies d'assur.	4,6	4,5	4,4	4,4	4,3
Caisse de retraite	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3
Soc. prêts et fin.**	8,8	8,4	8,2	8,1	7,9

\* Excluant les fiducies à vocation spécifique  
\*\* Incluant les institutions de crédit ne recevant pas de dépôts  
e: valeur estimative  
Sources: SCHL, Statistique Canada, Banque du Canada  
SCHL-CAM 2001

Le fléchissement des taux hypothécaires, la hausse du prix des habitations, l'augmentation des mises en chantier et l'accroissement du revenu disponible ont contribué à la progression du crédit hypothécaire au cours du premier trimestre de 2001.

Comparativement à la même période l'an dernier, le prix des maisons neuves a augmenté de 2,7%, et les mises en chantier de 1,5%, tandis que la valeur des habitations vendues par l'entremise du S.I.A.<sup>1</sup> s'est appréciée de 6,7 % durant le premier trimestre de 2001. La très forte activité enregistrée dans le marché du logement a entraîné une

augmentation de 4,9% de l'encours du crédit hypothécaire par rapport à la même période en 2000.

L'accroissement de la dette hypothécaire résidentielle évaluée à 1% par trimestre au cours des années 2000-2001 demeure inférieure à la progression enregistrée durant la période 1970-1999 et devrait permettre de calmer les inquiétudes relatives au fardeau de la dette hypothécaire résidentielle, particulièrement alors que le revenu disponible augmente de 1,4% par trimestres en 2000-2001.

### DANS CE NUMÉRO:

Crédit hypothécaire ----- 1

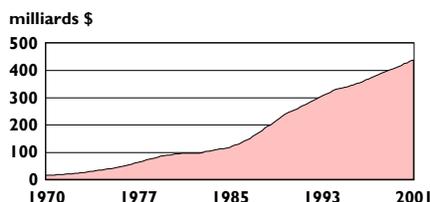
L'habitation toujours l'actif de choix des familles ---- 2

Taux hypothécaires: perspectives ----- 3

TH LNH----- 5

Marché hypothécaire secondaire ----- 6

### Progression du crédit hypothécaire à l'habitation



Sources: SCHL, Banque du Canada, Statistique Canada  
SCHL-CAM 2001

Suite en page 3



AU COEUR DE L'HABITATION  
Canada

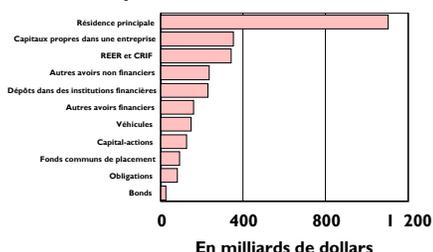
## L'ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ : TOUJOURS L'ACTIF DE CHOIX DES FAMILLES

Par Ali Manouchehri, économiste principal, marchés financiers

*Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité financière, diffusés récemment par Statistique Canada, la résidence principale occupe la plus grande part du patrimoine familial malgré le grand intérêt suscité par les avoirs financiers à la fin des années 1990. En fait, la résidence principale représente 38% de l'actif familial et l'ensemble des avoirs financiers, 29%.*

Les résidences principales, dont la valeur totale dépassait 1,1 billion de dollars en 1999, constituent toujours l'actif le plus important détenu par les familles canadiennes.<sup>1</sup> Plus de 60% des familles sont propriétaires de leur résidence principale. Les REER viennent au deuxième rang, 55% des familles y ayant contribué. Par contre, si l'on fait abstraction des REER, seulement 14% des familles possèdent des fonds communs de placement, 14%, des obligations et 10%, du capital-actions.

### Le logement est au premier rang du patrimoine familial



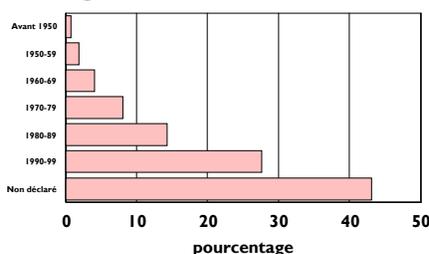
Sources : Statistique Canada, SCHL SCHL-CAM 2001

### Le désir d'accéder à la propriété était très fort dans les années 1990

Plus du quart des familles propriétaires ayant participé à l'Enquête sur la sécurité financière réalisée en 1999 ont déclaré avoir acheté leur maison dans les années 1990, soit une proportion près de deux fois supérieure à la proportion observée dans les années 1980.

Les valeurs moyenne et médiane d'une résidence principale étaient estimées à 149 700\$ et à 125 000\$ respectivement. Les maisons individuelles sont les plus recherchées, représentant 55% des logements acquis par les familles.

### Plus de 25 % des familles ont acheté leur logement dans les années 1990



Sources : Statistique Canada, SCHL SCHL-CAM 2001

### L'emprunt hypothécaire demeure la forme d'endettement la plus sûre pour les ménages

L'achat d'un logement est souvent la plus importante transaction conclue par une famille moyenne. L'emprunt pour une résidence principale constitue 66% des dettes contractées par les unités familiales en 1999. La dette hypothécaire moyenne non amortie sur la résidence principale était de 76 100\$ et l'emprunt hypothécaire médian, de 67 000\$. Le rapport prêt-valeur des logements est passé de 37,5% en 1961 à plus de 50% en 1999, signe d'un accroissement de l'effet de levier financier.<sup>2</sup> Malgré l'augmentation de ce rapport, l'emprunt hypothécaire demeure la forme d'endettement la plus sûre car à chaque dollar de dette hypothécaire correspond près de deux dollars d'actif.

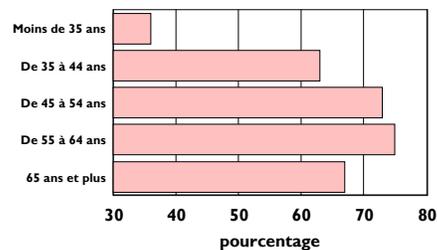
### Composition du portefeuille par groupe d'âges

L'accession à la propriété est moins courante chez les jeunes familles. Près de trois adultes sur quatre, âgés de 45 à 64 ans, sont propriétaires de leur résidence principale. Chez les 35 à 44 ans, cette proportion s'établit à 63% et chez les

moins de 35 ans, à 36%.

Les jeunes Canadiens préfèrent placer leur argent dans des actifs financiers comme les REER plutôt que d'acheter un logement. Près de 55% des jeunes de 25 à 34 ans ont un REER alors que 43% sont propriétaires de leur résidence principale. Quelque 24% des moins de 25 ans comptent un REER dans leur portefeuille d'actifs alors que 12% possèdent un logement. ■

### Les jeunes Canadiens sont moins tentés de devenir propriétaires



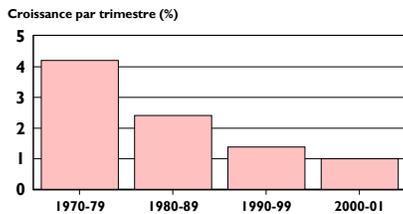
Sources : Statistique Canada, SCHL SCHL-CAM 2001

<sup>1</sup>Source: Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999.

<sup>2</sup>Source: Statistique Canada, Comptes du bilan national, particuliers et entreprises non constituées en société.

Suite de la page 1

### Ralentissement de la croissance du crédit hypothécaire à l'habitation



Sources: SCHL, Banque du Canada, Statistique Canada  
SCHL-CAM 2001

### Stabilisation de la structure du marché hypothécaire

Très peu de changements sont survenus en ce qui a trait à la part de marché occupée par chaque type d'institution et, au cours du premier trimestre de 2001, les banques à charte détenaient environ 70% des prêts hypothécaires en vigueur. Les coopératives de crédit sont arrivées au second rang, et leur part des prêts hypothécaires résidentiels en vigueur s'est établie à 13,8%. Pour calculer la part de marché occupée par chaque type de prêteur, on combine l'encours du crédit hypothécaire sur le marché primaire et les prêts accordés par le prêteur et transformés en titres hypothécaires LNH. On obtient ainsi une évaluation la plus exacte possible de l'encours du crédit hypothécaire à l'habitation, selon l'établissement ayant accordé les prêts. ■

-----  
 'Service inter-agences (S.I.A.) est une marque d'accréditation enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble.

## FLÉCHISSEMENT DES TAUX HYPOTHÉCAIRES EN 2001 PAR RAPPORT À L'AN DERNIER

Par Ali Manouchehri, économiste principal, marchés financiers

*Les perspectives à court terme demeurent encourageantes pour les taux hypothécaires en raison des baisses des taux d'intérêt.*

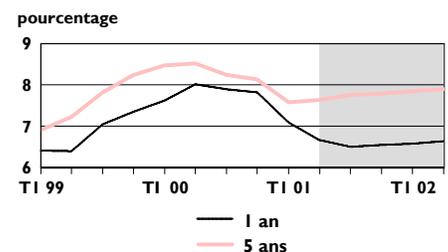
**M**algré l'assouplissement des conditions monétaires, d'autres baisses des taux d'intérêt sont prévues cette année. Parmi les principaux facteurs qui laissent entrevoir une diminution des taux hypothécaires, mentionnons :

- la faiblesse du marché des actions et son incidence possible sur les dépenses de consommation;
- le ralentissement de la croissance des profits et de l'emploi dans le secteur de la haute technologie et de la fabrication;
- la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et les écarts positifs entre les taux canadiens et américains, même si le taux d'inflation est inférieur au Canada.

Tandis que les taux d'intérêt s'appliquant aux prêts hypothécaires ouverts et aux prêts hypothécaires à taux variable sont étroitement liés aux taux préférentiels consentis par les prêteurs, ceux qui se rapportent aux prêts hypothécaires à taux fixe vont de pair avec le marché obligataire. Tout comme le taux préférentiel, le marché monétaire et le rendement des obligations à court terme continueront de fléchir dans l'immédiat. Il en sera de même pour les taux des prêts hypothécaires à court terme.

Les perspectives sont encourageantes pour les taux hypothécaires. Au cours des douze prochains mois, ceux-ci devraient varier respectivement de 6,50 % à 7,50 %, pour les prêts de un an, de 7,00 % à 8,00 %, pour les prêts de trois ans, et de 7,25 % à 8,25 %, pour les prêts de cinq ans. Des rabais de taux de 0,5 à 1,5 point de pourcentage resteront un important moyen de soutenir la concurrence au cours de la période visée par les prévisions.

### Baisse des taux hypothécaires en 2001



Sources : SCHL, Banque du Canada SCHL-CAM 2001  
 \* Les données pour 2001 correspondent aux prévisions de la SCHL

### Risques liés aux prévisions

Les taux d'intérêt et les taux hypothécaires pourraient baisser encore plus si le ralentissement s'accroissait dans le secteur de la fabrication, si l'affaiblissement du marché du travail et des dépenses de consommation s'intensifiait ou si de nouvelles sources de difficultés financières apparaissaient aux États-Unis et au Canada. Par contre, le fléchissement des taux d'intérêt et des taux hypothécaires pourrait être inférieur à nos hypothèses de base, si le dollar canadien subissait de fortes pressions à la baisse, si l'inflation augmentait ou si la croissance économique s'accélérait au Canada. ■

# INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

## ENCOURS DU CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (MILLIONS \$)\*

	1998	1999	2000	1T00	2T00	3T00	4T00	1T01e
<b>TOTAL</b>	390 489	407 695	426 549	418 471	425 099	428 422	434 206	438 920
var. en %	5,0	4,4	4,6	1,1	1,6	0,8	1,3	1,1
Banques **	239 679	252 350	280 346	269 580	279 332	283 755	288 719	292 376
Fiducies **	24 441	22 363	8 721	11 850	8 033	7 524	7 477	8 174
Caisses pop. et coop. crédit **	53 145	54 176	56 188	55 316	55 866	56 460	57 109	57 755
Cies d'assur.-vie **	20 795	18 811	18 172	18 218	18 230	18 136	18 105	18 194
Caisses de retraite **	7 857	7 948	8 976	8 611	8 869	9 089	9 336	9 623
Soc. fin. et prêts **, ***	35 623	35 360	33 992	34 922	33 921	33 470	33 655	33 037

\* Données désaisonnalisées

\*\* Excluant les fiducies à vocation spécifique

\*\*\* Incluant les institutions de crédit ne recevant pas de dépôts

e: valeur estimative

Sources: SCHL, Statistique Canada, Banque du Canada

SCHL-CAM 2001

## PRÊTS HYPOTHÉCAIRES APPROUVÉS\*

		1999	2000	4T99	1T00	2T00	3T00	4T00
<b>TOTAL</b>	Millions \$	78 321	73 964	15 377	15 146	21 644	19 828	17 346
	Logements	814 934	738 357	159 455	156 397	228 110	197 762	169 388
Répartition selon la catégorie de prêteurs								
Banques	Millions \$	60 229	54 404	11 915	11 169	15 800	14 810	12 625
	Logements	599 583	519 418	117 790	109 153	151 898	142 658	115 709
Fiducies	Millions \$	4 662	4 211	791	895	1 332	1 169	814
	Logements	52 429	42 643	9 080	9 302	12 603	11 389	9 349
Cies d'assur.-vie	Millions \$	1 082	1 475	161	298	376	358	443
	Logements	19 939	24 919	3 200	4 095	7 178	5 988	7 658
Autres	Millions \$	12 349	13 874	2 510	2 784	4 136	3 492	3 463
	Logements	142 983	151 377	29 385	33 847	43 131	37 727	36 672

(\* ) Données non-désaisonnalisées

Source: SCHL

SCHL-CAM 2001

## TAUX HYPOTHÉCAIRES (%)\*

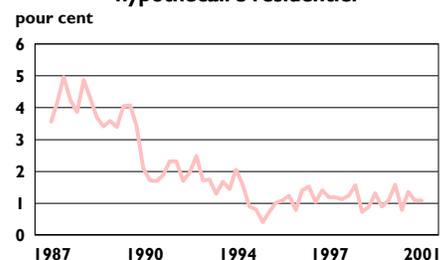
	1998	1999	2000	1T00	2T00	3T00	4T00	1T01
1 an	6,50	6,80	7,85	7,63	8,03	7,90	7,83	7,10
3 ans	6,77	7,37	8,17	8,25	8,33	8,10	8,00	7,35
5 ans	6,93	7,56	8,35	8,48	8,52	8,25	8,15	7,58

\* Moyenne de la période

Sources: Banque du Canada, SCHL

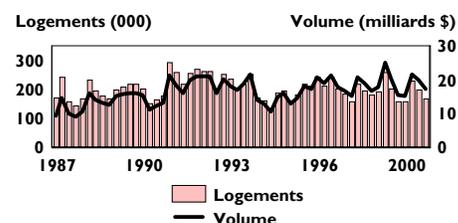
SCHL-CAM 2001

## Croissance trimestrielle du crédit hypothécaire résidentiel



Sources: SCHL, Banque du Canada, Statistique Canada  
SCHL-CAM 2001

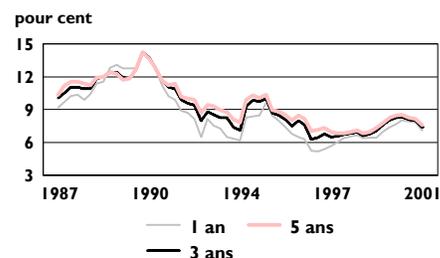
## Prêts hypothécaires approuvés



Sources: SCHL

SCHL-CAM 2001

## Taux hypothécaires



Sources: SCHL, Banque du Canada  
SCHL-CAM 2001

## DURANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 2001, LES ÉMISSIONS DE TITRES HYPOTHÉCAIRES LNH ONT TOTALISÉ 1,7 MILLIARD DE DOLLARS

par Ali Manouchehri, économiste principal, Marchés financiers

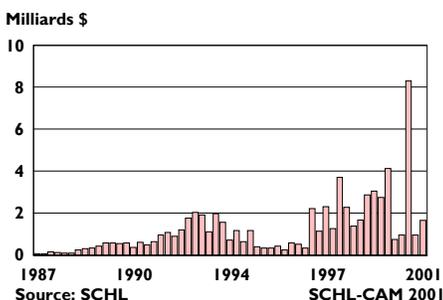
*Dans le domaine des titres hypothécaires, l'année a débuté par de nouvelles émissions totalisant 1,7 milliard de dollars au cours du premier trimestre, ce qui constitue une progression de 70,7% par rapport au trimestre précédent.*

Les émissions de TH LNH ont augmenté durant le premier trimestre de 2001. Au total, 22 nouveaux blocs de créances ont été titrisés, et la valeur des émissions a atteint 1,658 milliard de dollars. Ce montant représente une hausse de 70,7 % par rapport au trimestre précédent, mais une diminution comparativement au record de 8,3 milliards de dollars, enregistré au cours du troisième trimestre de 2000.

Un certain nombre de facteurs ont contribué à la création d'un contexte favorable à l'accroissement des émissions de TH LNH durant les premiers mois de 2001, notamment:

- le raffermissement des marchés de l'habitation et la forte demande de prêts hypothécaires;
- la façon dont les institutions financières gèrent leur portefeuille;
- les initiatives de la SCHL visant à créer de nouvelles catégories de blocs de créances afin d'englober une gamme accrue de produits, d'améliorer le processus d'émission et d'en réduire les frais.

Émissions des TH LNH par trimestre



### Les titres fondés sur des blocs de créances relatives à des logements individuels ont été le produit-vedette

Au cours du premier trimestre de 2001, les blocs fondés sur des prêts consentis pour des logements individuels étaient en tête de liste, et 13 nouveaux blocs de créances totalisant 1,4 milliard de dollars ont été titrisés. Les titres fondés sur des blocs de créances avec indemnité, relatives à des maisons individuelles (catégorie 970), sont demeurés populaires, et de nouveaux blocs d'une valeur de 403 millions de dollars ont été titrisés. Quatre blocs de créances appartenant à la nouvelle catégorie 975 ont été titrisés, et la valeur des émissions a atteint 971 millions de dollars.

### Les émissions fondées sur des blocs de créances de logements sociaux et des blocs mixtes ont également augmenté

Au cours du premier trimestre de 2001, les nouvelles émissions de titres fondés sur des blocs de créances de logement social et des blocs mixtes ont progressé par rapport au trimestre précédent. Elles ont totalisé respectivement 171,2 et 74,8 millions de dollars.

### Les émissions à long terme dominant

Même si les échéances à cinq ans sont les plus fréquentes, les émissions à plus long terme de TH LNH ont représenté 12,2% des nouvelles émissions effectuées durant le premier trimestre de 2001.

### Points saillants TH-LNH

#### 1er trimestre de 2001

#### Nouvelles émissions

- 22 blocs de créances d'une valeur de 1,7 milliard de dollars
- 13 blocs de créances consenties pour des logements individuels, totalisant 1,4 milliard de dollars, soit 85 % de l'ensemble des émissions
- 58 % des titres émis sont fondés sur des créances appartenant à la catégorie 975
- les émissions de titres fondés sur des créances de logement social et sur des blocs mixtes ont augmenté pour atteindre respectivement 171,2 et 74,8 millions de dollars.

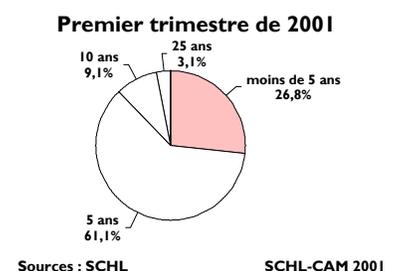
#### Écart entre les TH et les obligations

- de 30 à 40 points de base pour les titres à 5ans; les écarts ont fléchi de 1 à 5 points de base par rapport aux taux en vigueur durant le trimestre précédent

#### Valeur des titres en circulation

- environ 34,2 milliards de dollars, contre 33,9 milliards au cours du trimestre précédent

Émissions de TH LNH, selon l'échéance



Suite en page 6

## EN QUOI CONSISTE LA TITRISATION DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELLES?

Par Ali Manouchehri, économiste principal, marchés financiers

*Au Canada, la titrisation se fait principalement par l'intermédiaire du Programme des titres hypothécaires, créé en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (TH LNH), et des structures d'accueil. Toutefois, la SCHL a mis au point un nouveau mécanisme de titrisation cette année : le Programme des Obligations hypothécaires du Canada.*

La titrisation des créances hypothécaires résidentielles consiste à regrouper, à bonifier et à vendre des créances hypothécaires résidentielles en blocs, de manière à offrir aux investisseurs un placement attrayant. Les prêteurs peuvent ainsi retirer de leurs avoirs des créances hypothécaires et réduire les exigences en matière de fonds propres. La titrisation constitue également une autre source de financement, car, avec le produit de la vente, le prêteur peut octroyer de nouveaux prêts hypothécaires.

En raison des restrictions relatives au rapport prêt-valeur et du faible pourcentage de défauts de paiement, les créances hypothécaires résidentielles comptent parmi les catégories d'actifs titrisables les plus sûres qui soient. L'amélioration des termes de crédit, rend les créances hypothécaires résidentielles encore plus intéressantes à titriser. Dans le cas des titres hypothécaires LNH, les trois caractéristiques essentielles qui en font un placement sûr, sont la version modifiée du système de paiement par un intermédiaire, l'assurance hypothécaire et la garantie de paiement ponctuel offerte par la SCHL.

Au Canada, la titrisation se fait principalement par l'intermédiaire du Programme des titres hypothécaires, créé en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (TH LNH), et par des structures d'accueil. Au cours du premier trimestre de 2001, 12,2 % de l'ensemble des créances hypothécaires résidentielles ont été titrisées de cette façon. Cette année, la SCHL a mis au point un nouveau mécanisme de titrisation : le Programme des Obligations hypothécaires du Canada. ■

### OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES DU CANADA

#### Points saillants

- Les Obligations hypothécaires du Canada (OHC), dont la création a été annoncée en mars de cette année, constituent la plus récente initiative en matière de financement de l'habitation, qui vise à fournir une nouvelle source concurrentielle de fonds et permettra d'abaisser les taux hypothécaires pour les Canadiens.
- Grâce à la garantie du gouvernement du Canada, à la grande liquidité dont elles jouissent et à leur taux d'intérêt concurrentiel, les OHC permettront d'accroître l'offre de fonds à faible coût pour le crédit hypothécaire, au Canada, et elles deviendront une importante source de fonds pour le marché hypothécaire canadien.
- Les OHC sont émises par l'entremise de la Fiducie du Canada pour l'habitation<sup>MC</sup> (FCH). Il s'agit d'obligations à taux fixe à coupon semestriel.
- Par l'entremise de la SCHL, le gouvernement du Canada garantit le paiement ponctuel des sommes dues aux détenteurs d'OHC émises par la FCH. Les OHC sont cotées AAA/Aa1 par le Canada, et à une pondération du capital de 0 % en vertu des règles du Bureau des règlements internationaux (BRI). De plus, le BRI estime qu'elles ne présentent aucun risque.
- Les émissions d'OHC seront massives, très liquides et effectuées régulièrement. La valeur de la première émission, lancée en juin 2001, a dépassé 2,2 milliards de dollars, et les titres se sont négociés à un taux légèrement supérieur à celui des obligations du gouvernement du Canada. ■

### STRUCTURES D'ACCUEIL

Une structure d'accueil est un intermédiaire, normalement une fiducie à vocation spécifique, qui achète des actifs financiers, comme des créances hypothécaires résidentielles, à des institutions financières ou à d'autres sociétés. Cet intermédiaire finance l'acquisition des actifs en émettant ses propres obligations. Les structures d'accueil ont été créées en 1992 et elles se sont développées considérablement depuis 1996. Au premier trimestre de 2001, l'encours de crédit des structures d'accueil atteignait 19,7 milliards de dollars. ■

### TITRES HYPOTHÉCAIRES LNH

Suite de la page 5

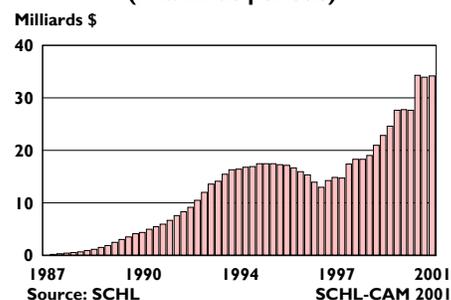
#### Les principaux émetteurs sont les banques à charte

Au cours du premier trimestre de 2001, les banques à charte ont émis 90,8 % des nouveaux TH LNH. Les sociétés de fiducie, les coopératives de crédit et les compagnies d'assurance vie se sont partagé respectivement 6,2%, 1,9 % et 1 % des nouvelles émissions effectuées durant le trimestre.

#### Titres hypothécaires LNH en circulation

Les émissions massives de TH LNH effectuées au cours des quatre dernières années ont contribué à l'augmentation de la valeur des titres en circulation, qui a atteint 34,2 milliards de dollars au cours du premier trimestre de 2001, contre 33,9 milliards durant le trimestre précédent. ■

TH LNH en circulation, par trimestre (À la fin de période)



## TITRES HYPOTHÉCAIRES LN H

(Moyenne de la période sauf avis contraire)

		1999	2000	1T00	2T00	3T00	4T00	1T01
<b>TITRES HYPOTHÉCAIRES EN CIRCULATION (À la fin de période)</b>								
<b>TOTAL</b>	millions \$	27 691	33 924	27 709	27 610	34 305	33 924	34 217
	nbre titres	1 072	1 005	1 052	1 043	1 036	1 005	993
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (avec PPI *)	millions \$	2 208	1 976	2 171	2 097	2 013	1 976	1 898
	nbre titres	323	254	301	285	266	254	246
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (sans PPI)	millions \$	1 169	918	1 142	1 071	990	918	849
	nbre titres	201	175	199	193	184	175	169
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (sans PPI, avec rémunération)	millions \$	17 721	24 325	17 701	17 621	24 505	24 325	23 748
	nbre titres	188	236	193	204	232	236	234
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (sans PPI, avec rémunération, 5 ans)	millions \$	0	0	0	0	0	0	958
	nbre titres	0	0	0	0	0	0	4
Titres fondés sur des prêts pour logements collectifs	millions \$	1 579	1 467	1 565	1 563	1 482	1 467	1 434
	nbre titres	109	110	111	115	114	110	109
Titres fondés sur des prêts pour logements sociaux	millions \$	3 693	3 809	3 782	3 902	3 933	3 809	3 843
	nbre titres	150	122	146	141	134	122	119
Titres fondés sur des prêts pour logements mixtes	millions \$	1 321	1 430	1 348	1 356	1 383	1 430	1 488
	nbre titres	101	108	102	105	106	108	112

## ÉMISSIONS (Total de la période)

<b>TOTAL</b>	millions \$	12 854	11 014	755	967	8 321	971	1 658
	nbre titres	165	120	26	26	48	20	22
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (avec PPI)	millions \$	1 172	150	39	28	35	48	35
	nbre titres	24	13	4	2	4	3	3
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (sans PPI)	millions \$	142	16	16	0	0	0	0
	nbre titres	19	4	4	0	0	0	0
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (sans PPI, avec rémunération)	millions \$	9 473	9 664	381	566	7 939	778	403
	nbre titres	45	56	5	11	32	8	6
Titres fondés sur des prêts pour logements individuels (sans PPI, avec rémunération, 5 ans)	millions \$	0	0	0	0	0	0	971
	nbre titres	0	0	0	0	0	0	4
Titres fondés sur des prêts pour logements collectifs	millions \$	385	245	15	83	67	80	4
	nbre titres	22	19	4	6	4	5	1
Titres fondés sur des prêts pour logements sociaux	millions \$	1 188	780	262	270	242	7	171
	nbre titres	24	16	6	4	5	1	3
Titres fondés sur des prêts pour logements mixtes	millions \$	493	159	42	21	38	58	75
	nbre titres	31	12	3	3	3	3	5

## RENDEMENT DES TITRES HYPOTHÉCAIRES VENANT À ÉCHÉANCE DANS 5 ANS, EN %

Titres, prêts remboursables par anticipation (avec PPI)	5,86	6,30	6,61	6,49	6,23	5,88	5,41
Titres, prêts remboursables par anticipation (sans PPI)	5,92	6,36	6,67	6,54	6,29	5,94	5,47
Titres, prêts non remboursables par anticipation	5,76	6,27	6,56	6,42	6,22	5,88	5,37
Titres - logements collectifs	5,81	6,33	6,61	6,48	6,28	5,94	5,43
Taux hypothécaires	7,56	8,35	8,48	8,52	8,25	8,15	7,58
Obligations du Gouvernement du Canada	5,47	5,96	6,27	6,13	5,89	5,55	5,09

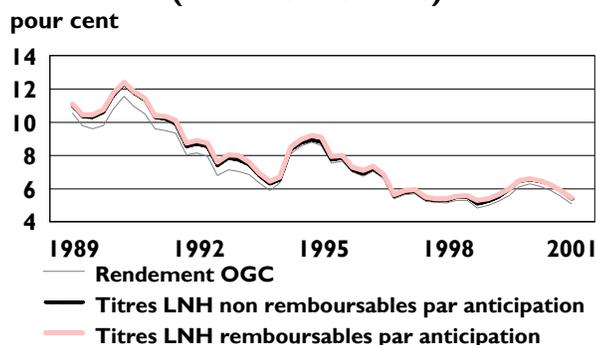
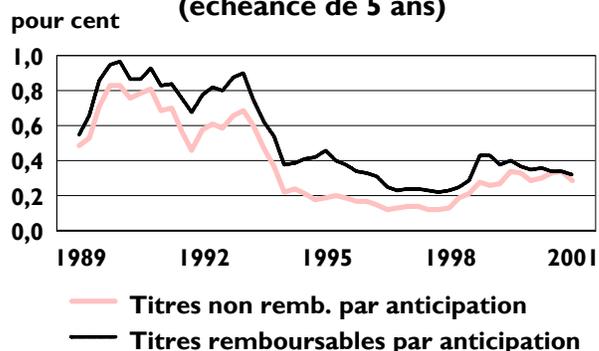
## ÉCART ENTRE LE RENDEMENT DES TITRES ET LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA, EN %

Titres, prêts remboursables par anticipation (avec PPI)	0,40	0,35	0,35	0,36	0,34	0,34	0,32
Titres, prêts remboursables par anticipation (sans PPI)	0,45	0,40	0,40	0,42	0,39	0,39	0,38
Titres, prêts non remboursables par anticipation	0,30	0,31	0,29	0,30	0,33	0,34	0,29
Titres - logements collectifs	0,35	0,37	0,35	0,35	0,38	0,39	0,34
Taux hypothécaires	2,09	2,39	2,22	2,39	2,36	2,60	2,50

\* PPI: Paiement de la pénalité d'intérêt

Sources: SCHL, Banque du Canada

SCHL-CAM 2001

Quelques taux d'intérêt  
(échéance de 5 ans)Sources: SCHL, Banque du Canada, Nesbitt Burns  
SCHL-CAM 2001Écart entre le rendement des titres et des obligations du Gouvernement du Canada  
(échéance de 5 ans)Sources: CMHC, Bank of Canada, Nesbitt Burns  
SCHL-CAM 2001

# MISSIONS DES TITRES HYPOTHÉCAIRES LNH

MISSIONS DE JANVIER MARS 2001

NO. DU BLOC	METTEUR	VALEUR (\$)	TAUX DU COUPON (%)	DATE D'ÉCHÉANCE	MOYENNE PONDÉRÉE INTÉRÊT (%)	PÉR. D'AMORT. (ANNÉES)
-------------	---------	-------------	--------------------	-----------------	------------------------------	------------------------

## Mois d'émission: février 2001

<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (logements individuels)</b>						
96-413-638	Alberta Motor Assoc.Insur.Comp	3 169 690,41	5,700	2011-02-01	8,55	22,48
<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (mixtes)</b>						
96-501-432	Equitable Trust Company (The)	16 111 978,87	5,450	2006-02-01	6,68	18,56
96-501-440	Equitable Trust Company (The)	10 493 311,26	5,850	2011-02-01	6,86	24,27
96-501-457	Peoples Trust Company	19 449 930,33	5,800	2011-02-01	6,56	22,40
<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (Sans PPI, avec rémunération, 3 ans)</b>						
97-002-513	M.R.S. Trust Company	7 485 887,90	5,500	2006-02-01	7,03	22,78
97-002-521	La Capitale MFQ Insurance Inc.	13 601 863,58	5,250	2006-02-01	7,17	22,13
<b>Blocs de créances de logements sociaux</b>						
99-008-328	Bank of Nova Scotia	8 434 349,00	5,150	2006-02-01	5,68	35,00

## Mois d'émission: mars 2001

<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (logements individuels)</b>						
96-413-646	Alberta Motor Assoc.Insur.Comp	15 050 673,94	5,500	2006-03-01	7,42	23,16
96-413-661	Vancouver City Savings CU	17 221 478,22	6,000	2006-02-01	7,17	21,55
<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (mixtes)</b>						
96-501-473	Peoples Trust Company	22 871 992,58	5,125	2006-03-01	6,16	21,50
96-501-481	Peoples Trust Company	5 844 314,82	5,500	2011-03-01	6,45	22,10
<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (logements collectifs)</b>						
96-601-596	Toronto-Dominion Bank	3 727 278,56	5,125	2006-03-01	5,99	25,00
<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (Sans PPI, avec rémunération, 3 ans)</b>						
97-002-539	National Bank of Canada	174 767 918,68	5,250	2006-01-01	7,52	21,27
97-002-547	Home Trust Company	14 546 901,97	5,000	2006-01-01	8,23	23,00
97-002-554	M.R.S. Trust Company	6 588 112,16	5,400	2006-03-01	6,86	22,15
97-002-562	Bank of Montreal	185 518 741,37	5,000	2006-03-01	7,21	21,80
<b>Bloc de créances de logements du marché Assurance LNH (Sans PPI, avec rémunération, 5 ans)</b>						
97-500-011	Toronto-Dominion Bank	175 582 727,33	5,000	2006-01-01	8,25	21,65
97-500-029	Toronto-Dominion Bank	281 385 325,96	5,000	2005-08-01	7,39	20,94
97-500-037	Toronto-Dominion Bank	162 461 276,58	5,000	2005-08-01	8,36	21,12
97-500-045	Toronto-Dominion Bank	351 216 148,56	5,000	2006-02-01	7,33	21,35
<b>Blocs de créances de logements sociaux</b>						
99-008-344	Toronto-Dominion Bank	111 776 444,37	5,500	2011-03-01	6,12	24,43
99-008-351	Toronto-Dominion Bank	50 987 019,74	6,000	2026-03-01	6,51	27,57

\*PPI: Paiement de la pénalité d'intérêt

Source: SCHL

SCHL-CAM 2001

### Description des blocs de TH LNH

964 - Comprend exclusivement des hypothèques de propriétaires occupants, tout paiement de pénalité d'intérêt (PPI) dû à un remboursement hâtif est envoyé à l'investisseur.

967 - Comprend exclusivement des hypothèques de propriétaires occupants, tout paiement de pénalité d'intérêt (PPI) dû à un remboursement hâtif est retenu par l'émetteur.

970 - Comprend exclusivement des hypothèques de propriétaires occupants. L'investisseur reçoit une compensation lorsque les remboursements hâtifs dépassent les provisions originales relatives aux remboursements.

975 - Comprend exclusivement des hypothèques de propriétaires occupants. L'investisseur reçoit une compensation lorsque les remboursements hâtifs dépassent les provisions originales relatives aux remboursements, 5 ans.

966 - Composé uniquement d'hypothèques de logements collectifs locatifs, aucun remboursement hâtif n'est permis.

990 - Comprend seulement des hypothèques relatives à des logements sociaux, sans possibilité de remboursement hâtif.

965 - Blocs mixtes qui comprennent des hypothèques remboursables par anticipation ou non.